

Priorités d'intervention de la MRC de La Mitis dans le cadre des volets 2 et 3 du Fonds régions et ruralité pour 2025-2026

1- RENFORCER LA GOUVERNANCE DE LA MRC

- a) Favoriser la collaboration, la communication et la concertation entre la MRC, les municipalités et les organismes du territoire dans un esprit de cohésion régionale
- b) Assurer un arrimage entre les différentes planifications sectorielles de la MRC
- c) Financer et mettre en œuvre diverses ententes sectorielles en développement local et régional

2- DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR LE POTENTIEL ATTRACTIF

- a) Développer et renforcer le sentiment d'appartenance, l'identité culturelle, ethnoculturelle et territoriale de la MRC
- b) Développer, coordonner et mettre en place une stratégie d'attractivité et d'intégration des nouveaux arrivants
- c) Développer, maintenir et bonifier le développement touristique et récréotouristique à l'année
- d) Soutenir l'entrepreneuriat, les entreprises et le développement économique

3- ASSURER UNE GESTION RESPONSABLE DE NOS RESSOURCES NATURELLES

- a) Assurer le maintien et l'optimisation du potentiel agricole et forestier
- b) Protéger et mettre en valeur les paysages, le patrimoine et les milieux naturels
- c) Protéger et mettre en valeur les territoires non-organisés
- d) Soutenir et accompagner les municipalités et les communautés dans leurs initiatives d'adaptation aux changements climatiques
- e) Réaliser ses mandats et ses obligations en regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire

4- ASSURER UNE VITALITÉ DE NOS MILIEUX DE VIE

- a) Soutenir et accompagner les municipalités et les communautés dans leur développement économique, culturel, technologique et social
- b) Favoriser la concertation et la mise en commun dans le maintien et le développement de services de proximité
- c) Soutenir l'offre et la mise en commun d'offres d'activités favorisant la vie communautaire, culturelle et sociale
- d) Optimiser les modes de transport des personnes sur notre territoire et avec les territoires limitrophes
- e) Soutenir la vitalisation et le développement rural

Priorité de soutien d'initiatives dans le cadre du fonds en développement administré par la MRC de La Mitis dans le cadre des volets 2 et 3 du Fonds régions et ruralité pour 2025-2026

Champs d'intervention ciblés

- Culture et patrimoine
- Attractivité, enracinement et identité
- Développement social et communautaire
- Développement agricole et système alimentaire local
- Tourisme, accueil et immigration
- Protection de l'environnement et adaptation aux changements climatiques
- Développement économique et diversification

Priorités transversales

- Marketing territorial
- Transport durable
- Habitation et logement
- Concertation et mobilisation du milieu
- Occupation du territoire